



Strasbourg, le 8 octobre 2015

**CDL-EL-OJ(2015)004ann**  
Or. fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**52<sup>e</sup> REUNION**  
**DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES**

**Venise, le 22 octobre 2015 à 10 h.**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

## **2. Exclusion des délinquants du Parlement**

Suite à l'accord entre la majorité et l'opposition en Albanie mettant fin au boycott du Parlement, le Président de la Commission spéciale chargée de traiter la question dans la résolution d'accord entre la majorité et l'opposition de l'Assemblée de la République d'Albanie a demandé la coopération de la Commission de Venise avec l'objectif suivant : traiter de la question des personnes avec un casier judiciaire qui occupent une fonction publique ou cherchent à être élues ou nommées à une telle fonction. Dans ce cadre, un rapport préliminaire sur l'exclusion des délinquants du Parlement a été adopté lors de la session de juin 2015 ([CDL-AD\(2015\)019](#)). A cette occasion, le Conseil a décidé la préparation d'un rapport révisé pour la session d'octobre 2015, où la partie « analyse » serait développée. Un projet de nouveau rapport [CDL\(2015\)048](#) a donc été préparé sur la base des observations de MM. Bartole, Kask et Sørensen et est soumis au Conseil pour adoption.

## **3. Lignes directrices visant à prévenir et à lutter contre l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux**

Suite à l'adoption du rapport sur l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux en décembre 2013 ([CDL-AD\(2013\)033](#)) et à la 11<sup>e</sup> conférence européenne des administrations électorales consacrée à ce thème (Helsinki, 25-26 juin 2014), des lignes directrices en la matière ont été préparées sur la base des contributions de MM. Barrett, Gonzalez Oropeza, Hirschfeldt, Kalchenko et Kask ([CDL-EL\(2015\)010](#)). Suite à la discussion qui s'est tenue lors de la réunion du Conseil de juin dernier, les rapporteurs ont préparé un projet révisé ([CDL\(2015\)038](#)), conjointement avec l'OSCE/BIDDH, en tenant compte des commentaires informels du secrétariat du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe. Ce projet de lignes directrices conjointes est présenté au Conseil en vue de son adoption.

## **4. Leçons à tirer de 25 ans d'observation internationale des élections**

M. Gross est invité à présenter un aperçu du rapport qu'il préparera pour le Conseil des élections démocratiques et la Commission de Venise sur les leçons à tirer de 25 ans d'observation internationale des élections, et qui sera soumis pour adoption à une réunion ultérieure.

## **5. Ukraine : financement des partis politiques**

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2015\)035](#)) sur les projets d'amendement à de certains actes législatifs concernant la prévention de la corruption politique et la lutte contre celle-ci en Ukraine ([CDL-REF\(2015\)031](#)), élaboré en coopération avec la Direction des droits de l'homme de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit du Conseil de l'Europe (DGI). Ce projet fait suite à la demande de M. Yehor Soboliev, Président de la Commission sur la prévention de la corruption et la lutte contre celle-ci de la *Verkhovna Rada* (Parlement) de l'Ukraine, d'examiner la conformité de ce projet d'amendements avec les normes internationales en matière de droits de l'homme. Il a été préparé sur la base des observations de MM. Frendo, Paczolay, Quentin Reed (expert,

DGI), de Mme Barbara Jouan, de M. Richard Katz et de M. Daniel Smilov (experts, groupe restreint d'experts sur les partis politiques de l'OSCE/BIDDH).

## 6. Information sur les travaux en cours et futurs

- Communication du secrétariat

Depuis la réunion du Conseil de juin 2015, les activités suivantes ont eu lieu dans le domaine électoral et des partis politiques, que la Commission de Venise a organisées ou auxquelles elle a participé :

- Un atelier d'experts sur les partis politiques, organisé par l'OSCE/BIDDH (Kiev, 14 juillet 2015)
- Un séminaire électoral organisé à l'occasion de la présidence serbe de l'OSCE (Vienne, 20 juillet 2015), où la Commission est intervenue en particulier sur la question des ressources administratives
- La 2<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association mondiale des administrations électorales (Punta Cana, République dominicaine, 17-22 août 2015)
- La Conférence mondiale sur l'argent et la politique (Mexico, 3-5 septembre 2015)
- Une réunion sur l'égalité des genres, organisée à la demande de la Commission électoral de Géorgie (Tbilissi, 8 septembre 2015)
- Une audition sur l'égalité de genre dans le domaine électoral, organisée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Paris, 10 septembre 2015)
- Un séminaire sur « Une approche des élections basée sur les droits de l'homme » (Glasgow, 14-15 septembre 2015)
- La 24<sup>e</sup> conférence de l'Association des administrateurs européens d'élections (ACEEEO) (Chisinau, 9-11 septembre 2015)
- Une conférence post-électorale faisant suite aux élections locales en Albanie (Tirana, 29 septembre 2015)
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives au Kirghizistan (4 octobre 2015)
- La conférence européenne sur la codification du droit électoral, organisée par l'Autorité permanente électoral de Roumanie (Bucarest, 19-20 octobre 2015)
- La réunion du groupe restreint d'experts de l'OSCE/BIDDH sur les partis politiques (Varsovie, 19-20 octobre 2015)

Les activités suivantes sont prévues d'ici à la prochaine réunion du Conseil des élections démocratiques :

- L'assistance juridique à la mission d'observation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à l'occasion des élections locales en Ukraine (25 octobre 2015)
- La participation au Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique (Strasbourg, 28-29 octobre 2015)
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives en Turquie (1<sup>er</sup> novembre 2015)
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives en Azerbaïdjan (1<sup>er</sup> novembre 2015)
- Un atelier de formation pour les juges en matière de contentieux électoral (Erevan, date à confirmer)
- Une conférence régionale sur l'égalité des genres dans les processus électoraux (Tbilissi, 25-26 novembre 2015)

Le Secrétariat présentera ces activités plus en détail à la demande des membres.

- Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

## **7. Date de la prochaine réunion**

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 17 décembre 2015 à 10 h.